

# VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité  
de Quartier**  
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>

Rédaction - Mise en Page: Dominique Burtin - Guéno Julien - Gérard Lefrançois -  
Jean-Paul Messé - Christian Pujolle  
Publicité: Guéno Julien - Christian Pujolle  
Impression: ACSO Tirage en 1200 ex.

Janvier  
2018

109

## Le Mot du Président

L'année 2018 vient de commencer. Au nom des membres du conseil d'administration du comité de quartier, je vous prie de recevoir nos vœux pour 2018. Puisse cette année vous procurer santé, joie et bonheur à vous et à vos proches. Qu'elle permette l'accomplissement de vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Traditionnellement, ce numéro de janvier annonce l'assemblée générale, un moment important pour notre association. En effet, c'est l'occasion de rendre compte de nos actions. Je me permets de vous rappeler que tous les habitants du quartier sont conviés. Elle se tiendra le dimanche 4 février à la maison de quartier. Le bureau y présentera les différents rapports qui seront soumis à discussion et approbation.

Cette année, plus que jamais, nous avons besoin de trouver un renfort parmi les habitants du quartier pour intégrer le conseil d'administration. Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez faire acte de candidature par courrier électronique à [cqbc33@gmail.com](mailto:cqbc33@gmail.com). Vous pouvez aussi vous faire représenter en utilisant la procuration.

Après l'assemblée générale, les habitants du quartier auront la parole pour interroger nos élus sur les sujets de leurs choix. Nous avons déjà transmis une liste des sujets susceptibles d'être abordés. Vous avez cependant toute liberté pour proposer de nouveaux sujets. Vous pouvez aussi nous transmettre vos questions à l'avance.

## Assemblée Générale du Comité de Quartier



Dimanche 4 février 2018

Maison de quartier de Brivazac  
rue Henri DUNANT

ouverture de la salle 9h30

début de l'AG 9h45

ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Vote des rapports et de la cotisation
- Élection du conseil d'administration

# Formule « ciné-goûter » au Jean EUSTACHE

Ciel gris et bien bas, température à peine supérieure à zéro. Et si la neige venait compléter le nouveau décor de Noël de ce 03 décembre 2017 ? La salle Le Royal étant toujours fermée, notre équipe d'animation a cherché tout d'abord un autre lieu d'accueil. Force est de constater que notre belle commune ne dispose pas d'un nombre infini de salles correspondant à nos besoins. Après d'importantes investigations, au diable les contraintes, nous allons innover, Hélène, comme à son habitude, a déployé toute son énergie : ce sera « ciné goûter ». Compte tenu de toutes les contraintes d'organisation nos « voisins et voisines » ont eu peu de temps pour s'inscrire. Eh oui, lorsque nous dépendons de partenaires, nous avons moins de souplesse.



Nous voici donc ce 03 décembre au cinéma Jean Eustache pour admirer, en avant-première s'il vous plaît, le film « Ferdinand », puis venir déguster le goûter sans oublier de savourer le merveilleux vin chaud,» de Bernadette dont elle a pris soin de « brûler » tout l'alcool.

Dès 13 heures l'équipe organise l'accueil et reçoit les premiers inscrits entre 13 h30 et 14 h. Chacun est conduit dans la salle et, avant-première oblige, ce sera une « projection privée » dans une salle correspondant à notre effectif. Quelle classe ! Voici nos spectateurs, jeunes et moins jeunes captivés par ce petit taureau qui n'entend pas devenir méchant. Chacun est collé à son fauteuil. Personne ne bouge. Tout le monde regarde, fasciné.

Pendant ce temps, une autre partie de nos équipes s'occupent de quelques préparatifs dans la salle du goûter déjà bien installée grâce à une charmante hôtesse mise à disposition par le cinéma Jean Eustache. Nous organisons un petit coin tranquille pour permettre à « Père Noël » de se refaire une beauté avant de venir rencontrer les enfants et de leur distribuer quelques bonbons. Bernadette a organisé son « stand de distribution du vin chaud ».

Le film est terminé. Les enfants et leurs parents commencent à arriver dans la salle du goûter. Tout le monde est là. Chacun commence à piocher dans les friandises quand, tradition oblige, notre cher Yvon demande aux enfants s'ils ont aimé le film. Réponse unanime : « oui ». Et très vite les



enfants commencent à appeler le Père Noël et quelques seconde plus tard, le voici. Pas la peine de vous décrire le succès qu'il a reçu.

Et des petits groupes se forment, évoluent, chacun parle à un autre, certains font connaissance, c'est cela aussi la magie de Noël ainsi que les attentes de notre Comité. Vivre ensemble, se connaître entre voisins.

Le temps passe, les plats de gourmandises se vident, le tas de clémentines a fortement diminué, les premiers convives prennent congé et, petit à petit, la salle se vide. Quelques minutes pour tout ranger et chacun repart content de ce bel après-midi avec un seul petit bémol : des voisins inscrits ne sont finalement pas venus. Serait-ce dû aux premiers assauts des microbes plus ou moins grippaux qui ne cessent d'ennuyer certains d'entre nous depuis ce début décembre ? Nous aurions apprécié d'être prévenus pour éventuellement faire profiter d'autres habitants des places rendues disponibles.

Peu importe ce bémol, nous aurons l'occasion de renouveler ce type de formule mais nous renouvellerons également les formules avec du spectacle vivant.

## Flic, flac, la pluie fait des flaques.

Vous l'avez remarqué, depuis plusieurs semaines, il pleut abondamment. Quand il pleut, que se passe-t-il ? Vous l'avez deviné, il se forme des flaques d'eau, parfois immenses.

Pour les enfants qui réussissent à passer un moment au parc à la première accalmie météorologique, c'est chouette. Armés de bottes en caoutchouc, quel plaisir de plonger dedans et d'éclabousser tout autour. Plus tard, les parents qui nettoient ont une autre opinion...

Pour les autres, ce sont des situations pas toujours simples à gérer :

On d'abord les petites flaques presque continues et en quinconces sur les trottoirs. Finie la ligne droite, il faut louvoyer, rêver qu'on fait un slalom au ski, sans oublier le fameux « planter du bâton ». Quand quelqu'un se présente en face, qui va se tremper les pieds ou descendre sur la chaussée (espérant qu'elle ne soit pas, elle aussi, recouverte de quelques centimètres d'eau) ? Là, généralement, ce n'est que la lutte d'influence car on oublie les petites politesses du style, Monsieur s'efface devant Madame ou le

jeune laisse le confort au plus âgé.

On a aussi les énormes flaques sur la chaussée. Le trottoir est praticable mais le cheminement n'est pas forcément sans risques. Les véhicules ne ralentissent pas et la gerbe projetée à plus d'un mètre de haut est assurée. La seule solution consiste à calculer son coup. Attendre une accalmie dans le passage des véhicules ou utiliser le trottoir d'en face s'il n'est pas bordé, lui aussi, d'une belle réserve d'eau boueuse.

On rencontre également le passage piéton inaccessible sauf pour les champions de saut en longueur car les flaques sont à chaque extrémité. Là, on ne sait plus quoi faire. Une seule solution, se tremper les pieds ou détourner son chemin pour traverser la rue à un autre endroit.

Comme d'habitude, nous vous attendons à : [cqbc33@gmail.com](mailto:cqbc33@gmail.com)  
Signalez-nous les localisations des plus belles flaques « récurrentes » que vous avez repérées. Avec le recensement, nous nous rapprocherons de la municipalité pour lui demander d'agir auprès des services compétents.

# Circuler à vélo : quels enjeux, quelles perspectives ?

Pessac compte actuellement près de 103 kilomètres d'aménagements cyclables acquis au fil du temps, repartis de la manière suivante : 25 kilomètres en site propre, 25 kilomètres en voies partagées et 53 kilomètres en bande cyclable et couloir de bus. Au cours des 3 dernières années, Bordeaux Métropole a réalisé 3 kilomètres en site propre, 5 en bande cyclable et 5 en voie partagée.

Nous dénombrons 10 stations VCUB sur Pessac, soit un potentiel de 212 vélos en libre-service. Pour garer son vélo, les arceaux sont au nombre de 280. Il convient aussi de savoir que l'on peut stationner dans les parcs-relais.

Le deuxième plan vélo métropolitain envisage un objectif de 15% de part modale vélo (nous en sommes actuellement à 8%).

Les actions prévues sont organisées autour de 4 axes : donner envie, initier à la pratique du vélo, donner accès à un vélo et permettre une circulation en toute sécurité.

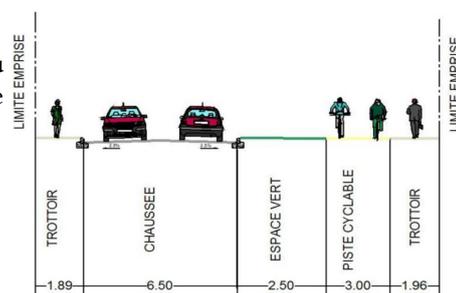
Développer la pratique du vélo passe par le développement du réseau cyclable. Ceci se fera en lien avec le réseau REVE (réseau express vélo). C'est aussi par la suppression des discontinuités cyclables que nous pourrions espérer augmenter l'usage du vélo. En effet, la volonté d'un usager se heurte aussi à des tronçons peu praticables. Il semble donc indispensable d'assurer les continuités cyclables dans les itinéraires empruntés.

Dans notre quartier, une étude doit se réaliser pour la liaison inter-quartier Brivazac-Candau et Les Échoppes-Le Vallon. Le passage sous la voie ferrée dans la rue du Bas Brion constitue une difficulté de cheminements pour les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, et les cyclistes. Ce problème, déjà longuement évoqué par le passé, ne trouve pas encore de réponse adaptée.

Dans le quartier voisin de Chiquet-Fontaudin, l'amélioration de la circulation autour de la place du Cardinal va s'accompagner d'aménagements importants. L'avenue Marc Desbats sera aussi concernée par ces travaux dans sa partie proche de la place.

Bordeaux Métropole souhaite aussi la création de "Maison du Vélo" dont le but sera de participer activement à la politique cyclable métropolitaine et de répondre aux enjeux en terme de mobilité de l'OIM (opération d'intérêt métropolitain) Bordeaux Inno Campus, notamment sur le report modal. Au nombre de 2 sur Pessac, la première (opérationnelle dès janvier 2018) sera située sur le campus avenue Pey-Berland et la deuxième dans le centre ville rue des Poilus.

Enfin, l'association ETU REcup (la ressourcerie du campus) oeuvrant pour la promotion du vélo et la réduction des déchets a répondu à un appel à projets de Bordeaux Métropole et en a été l'un des lauréats. Il serait alors possible d'apprendre à réparer et entretenir son vélo grâce à ses bénévoles.



## Quelques dates

Retenez déjà ces dates pour nos manifestations de cette année :

Chasse aux oeufs : dimanche 1<sup>er</sup> avril

Vide-greniers : dimanche 8 avril

Apéritif musical : vendredi 29 juin

Fête de quartier : samedi 30 juin

Pour le repas d'automne et le spectacle de Noël, nous attendons la confirmation de nos réservations pour les salles.

Des réunions publiques seront programmées en cours d'année pour partager la réflexion sur des thématiques sur le quartier ou la ville. Elles seront annoncées par les prochains numéros de Voisins&Voisines ou par des numéros spéciaux.

## VOTRE GARAGE TOUTES MARQUES DE PROXIMITÉ

### SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE

17 AVENUE DU ROND POINT  
33600 PESSAC

0556461171

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 & 14h-18h30



EURO  
REPAR  
CAR SERVICE

### la Halle de Pessac

le goût du primeur

du Lundi au Samedi  
7h - 20h

Dimanche et Jours fériés  
7h - 13h

Stéphane et son équipe vous accueillent dans un espace de 300m<sup>2</sup>. 7 jours/7

43 avenue Jean Jaures - 33600 Pessac  
05 56 45 55 39

### Plus qu'un métier une passion

## Vente - Estimation - Location

# Tel. 05.57.26.94.35

79 Bis Avenue Jean Jaures - 33600 PESSAC  
www.laconseillere.com

### HALGAND Christophe

COUVREUR - ZINGUEUR

Dépannages - réparations rapides

Tous types de toitures

31 rue des chênes  
33600 PESSAC  
06 88 22 27 22

Mieux que l'an passé,  
moins bien que la prochaine !  
Stationner sur le  
trottoir est inutile,  
coûteux et dangereux.



## Bourse aux livres

Notez tout de suite la date :

Dimanche 18 Mars 2018

Maison de quartier – rue Henri Dunant  
de 10h30 à 17h00

## Recensement de population

La Ville de Pessac organise en partenariat avec l'Insee, le recensement de la population sur la base d'un échantillon de plus de 2000 logements en 2018. Il est rappelé que la réponse au recensement est obligatoire.

Une équipe de 17 agents recenseurs recrutés par la Ville rencontreront les habitants concernés du 18 janvier au 24 février 2018 et proposeront 2 modes de recensement : sur papier ou par internet sachant que cette procédure dématérialisée est vivement préconisée.

Les agents recenseurs seront porteurs d'une carte officielle revêtue de la signature du maire et du cachet de la mairie et leur passage sera annoncé par une lettre du maire quelques jours avant le début des opérations.

Plus d'informations sur le site de la mairie  
<http://www.pessac.fr>

ou  
Service Vie citoyenne  
05 57 93 63 92  
[viecitoyenne@mairie-pessac.fr](mailto:viecitoyenne@mairie-pessac.fr)

Le Jardin du Bois des Roses, en partenariat avec le Comité de Quartier de Brivazac-Candau et les Heures Claires, organise la première bourse aux livres.

Vous possédez certainement des livres qui dorment sur des étagères, dans des cartons et dont vous ne savez que faire. Donnez-leur une deuxième vie en permettant leur accès à d'autres lecteurs. Ainsi vous pouvez apporter vos livres, toutes catégories confondues, chez Dominique et Yvon BOUYER, 43 avenue de Brivazac, afin qu'ils soient triés et classés avant la date de la vente. Les sommes récoltées seront entièrement reversées aux associations participantes.

Nous vous invitons à passer un moment de convivialité et d'échanges avec les bénévoles de votre quartier et, si vous le souhaitez, vous repartirez avec un ou plusieurs livres proposés à des prix modiques.

Nous vous informons, en outre, que Le Jardin du Bois des Roses tiendra une réunion plénière le 21 février 2018 à 20h30 dans la maison de quartier, réunion à laquelle vous êtes tous conviés.

Martine Grange  
Le Jardin du Bois des Roses



le jardin du bois  
des roses

ASSOCIATION DE JARDIN PARTAGÉ

Comité  
de Quartier  
Brivazac-Candau

Assemblée Générale Ordinaire du  
dimanche 4 Février 2018

### Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

mandate et donne pouvoir à

Mme, M. \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

nommé (e) ci-dessus pour me représenter et prendre part à toutes les

décisions et votes au cours de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Fait à Pessac, le \_\_\_\_\_

Signature, (précédée de "Bon pour pouvoir")

### Aller à l'AG : c'est participer.

Peut-être faut-il le rappeler pour tous ceux qui découvrent le quartier, ou ceux qui ignorent encore l'existence du comité de quartier mais des habitants, comme vous, se sont fixés l'objectif de réfléchir collectivement aux problèmes du quotidien dans notre quartier. Cette association qui existe depuis plus de 80 ans poursuit des buts sur trois axes : la défense de l'intérêt général des habitants, l'organisation de manifestations festives et la stimulation de la vie associative. Pour mener à bien nos actions, un conseil d'administration, renouvelé chaque année, conçoit, prépare et planifie les activités du comité.

Chaque année, des membres quittent le comité de quartier, d'autres le rejoignent lors de l'assemblée générale. Plus nous sommes nombreux à oeuvrer au sein du comité, plus la tâche est facilitée.

Accordez un peu de votre temps et proposez votre participation lors de l'AG.